**Annexe III**

**Formulaire de données biographiques des candidats aux organes conventionnels des droits de l'homme**

***Nom et Prénom:*** Vegas, Juan Pablo

 ***Date et lieu de naissance***: Lima, Pérou, 16 août 1965

 ***Langues de travail****:* parle et écrit couramment l’anglais, l’espagnol (langue maternelle) et le français. Compréhension du portugais écrit et parlé. Notions élémentaires du russe.

***Parcours professionnel:*** 2010-2016: Fonctionnaire du Haut commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. 2007-2009: Directeur des Droits de l'Homme du Ministère des Affaires Etrangères du Pérou. 2001-2006: Conseiller à la Représentation du Pérou à Genève en charge des droits de l'homme. Auparavant, il a occupé différents postes au Ministère des affaires étrangères (Cabinets du Ministre et Vice-Ministre, Bureau de la planification, Bureau de l'environnement) et à l'Ambassade du Pérou aux États-Unis.

***Poste actuel ou fonction:*** Membre du Service diplomatique du Pérou. Consul général adjoint du Pérou à Genève. Ses conditions de travail et le statut légal du Service extérieur péruvien lui permettraient de consacrer le temps nécessaire à l'accomplissement du mandat du SPT tout en lui assurant l’indépendance nécessaire dans l'exercice de ses fonctions d'expert, conformément aux exigences de l'article 5.6 de l'OPCAT, ainsi que la Résolution 68/268 adoptée par l’Assemblée générale le 9 avril 2014 sur le Renforcement et amélioration du fonctionnement de l’ensemble des organes conventionnels des droits de l’homme.

***Formation***: 2008: cours de spécialisation: "Protection des droits de l'homme". Ecole Nationale d'Administration - ENA. Strasbourg/Paris. 1997: Master en arts libéraux avec spécialisation en affaires internationales, Georgetown University, Washington DC. 1990: Licence en Relations Internationales de l'Académie Diplomatique du Pérou. 1983-1988: Études de droit à l'Université catholique du Pérou.

***Principales activités professionnelles:*** Au cours de ses 25 années de carrière, M. Vegas a acquis une vaste expérience auprès des mécanismes de protection et de promotion des droits de l'homme des systèmes universels (ONU) et régionaux (OEA). Il a représenté son pays devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme, le Conseil des droits de l'homme, plusieurs organes conventionnels de l'ONU, entre autres. En particulier, il a représenté le Pérou au sein du Groupe de travail qui a négocié le OP-CAT et a été responsable de la deuxième résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies qui a adopté la Déclaration des droits des peuples autochtones. Il a l'expérience et les compétences nécessaires pour mener des négociations dans des circonstances délicates. Il a engagé des dialogues et des négociations avec des hauts fonctionnaires et des diplomates de toutes les régions du monde, ainsi qu'avec des représentants de la société civile et du milieu universitaire aux niveaux international, régional, national et local.

Son engagement en faveur des droits humains l'a amené à travailler pendant sept ans auprès du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (2010-2016). À ce titre, et dans le cadre de l'équipe de l'Examen Périodique Universel (EPU), il a rédigé des dizaines de rapports largement publiés en anglais, français et espagnol. La plupart de ces rapports ont des sections pertinentes pour le mandat du SPT. De même, motivé par le travail du SPT, il s’est porté volontaire pour participer, au nom du Secrétariat, à la visite du SPT au Chili en avril 2016. À ce titre, il a co-rédigé le rapport de la visite. M. Vegas a une longue expérience dans la promotion de la culture de la tolérance, du respect de la diversité et de l'égalité des sexes, conformément aux valeurs de l'ONU.